



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DE LA SECTION CFTC MAIRIE DE MATOURY

DU 3 MARS 2016

### Des avancées sociales par le dialogue et dans le respect de la loi

#### **Un groupe de travail sur la réorganisation des services le 9 mars 2016 en mairie**

La **section CFTC Mairie de Matoury de l'Union régionale CFTC de Guyane** rappelle qu'en sa qualité de syndicat majoritaire de la collectivité, elle continue de poursuivre ses missions et objectifs de l'année, indépendamment du conflit social initié par le "Collectif des agents en colère de la mairie de Matoury".

**Elle défend la qualité du dialogue social et le respect de la loi et des règlements.**

C'est ainsi qu'à l'issue d'une réunion le mercredi 24 février 2016 menée en mairie en présence de Gabriel SERVILLE, Maire de Matoury, d'Antoine SALOMON, directeur de cabinet, de quatre conseillers du maire et de quatre représentants de la CFTC, il a été convenu de :

- l'application effective des horaires d'ouverture au public, à compter du 1er mars 2016, telle que prévue par la délibération du 8 octobre 2014 à l'issue des vérifications juridiques. Des aménagements seront étudiés en groupe de travail.
- la mise en place d'un groupe de travail sur la réorganisation des services et les IAT, Indemnités d'Administration et de Technicité, entre les syndicats de la collectivité et l'exécutif local. Il se réunira pour la première fois le mercredi 9 mars 2016 en mairie.

Il est à noter qu'après consultation de ses adhérents et, afin de favoriser le seul dialogue social, la **section CFTC Mairie de Matoury a consenti** à ce que les syndicats non représentatifs de la collectivité participent à ce groupe de travail.

- l'attribution d'un local au bénéfice des sections syndicales représentatives de la collectivité, comme prévu par l'article 100 de la loi du 26 janvier 1984 et les articles 3 et 4 du décret du 3 avril 1985.

**L'Union régionale CFTC de Guyane rappelle que la section CFTC Mairie de Matoury** a été créée en octobre 2014 et a été élue syndicat majoritaire à plus de 40 % des suffrages exprimés.

Pour la CFTC

P. CHRISTOPHE

**Contacts : Gaëtan Saint-Aimé, secrétaire général de la section CFTC Mairie de Matoury au 06 94 42 69 19 ou 06 94 24 93 68 ; matoury@cftc-guyane.fr**

**Patrick Christophe, président de l'Union régionale CFTC de Guyane au 06 94 38 68 48 ; president@cftc-guyane.fr**